LSCV

Ligue suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux depuis 1883

MARS 2022 NUMÉRO 75

Une initiative parlementaire pour mieux soutenir les méthodes de remplacement
Page 9.

VeggiePharm : Une entreprise qui fabrique des médicaments non-testés sur les animaux
Page 10.

Élections cantonales : Quel·le·s candidat·e·s défendent les animaux dans les cantons de Vaud et Berne ?
Page 12.

MEMENTO

Chaque don compte !

La LSCV ne reçoit aucune subvention des pouvoirs publics, ce qui lui garantit une totale indépendance.

Selon votre lieu de résidence, les dons sont généralement déductibles de vos impôts. Utilisez le bulletin de versement dans ce journal ou procédez par e-banking pour vos dons ou cotisations.

Cotisation annuelle : CHF 15.-

Si cela est possible, préférez les versements par ordre de paiements ou e-banking, gratuits. Un immense merci !

Personnes de contact

Vous avez une question concernant le domaine de l'expérimentation animale, un projet à réaliser en lien avec la protection des animaux ou le fonctionnement de la LSCV ?

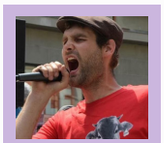

Pour la Suisse alémanique vous pouvez contacter Benja Frei
b.frei@lscv.ch

Pour la Suisse romande, vous pouvez contacter Laurianne Nicoulin
admin@lscv.ch

Vous souhaitez organiser des actions, manifestations ou rejoindre un groupe de militant·e·s ? Ecrivez-nous à :
actions@lscv.ch

Vous avez une question administrative ou d'ordre général, vous souhaitez obtenir le contact direct d'un des membres du Comité ?
Appelez lundi, mardi, jeudi ou vendredi entre 9h00 et 17h00 au 022 349 73 37.

Les legs sont exonérés d'impôts

La LSCV est reconnue d'utilité publique et les dons et legs qu'elle reçoit ne sont pas taxés fiscalement.

En tant que membre, vous recevez notre journal 4 x par année

N'oubliez pas de nous annoncer votre changement d'adresse. La Poste nous facture CHF 2.- par journal retourné et ne communique plus les nouvelles adresses sans frais supplémentaires. Si vous ne recevez pas votre journal, contactez-nous !

Les périodes de distribution ont lieu en mars, juin, septembre et décembre.

Contribuez à la diffusion des informations

Vous souhaitez distribuer notre journal autour de vous ? Nous vous enverrons avec plaisir le nombre d'exemplaires souhaité.
Vous avez une question concernant les actions politiques menées pour la protection des animaux au Parlement fédéral ? Contactez-nous à : info@animaux-parlement.ch

Cotisations et dons

Depuis la Suisse
Compte n° 12-2745-6
IBAN : CH38 0900 0000 1200 2745 6

Depuis l'Europe en EURO
Compte n° 91-438913-2
IBAN : CH40 0900 0000 9143 8913 2
BIC : POFICHBEXXX

Institut : PostFinance, Nordring 8, 3030 Bern

Titulaire : Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux

Adresse : Case postale 148, 1226 Thônex

Vous souhaitez nous rendre visite ?

Nous vous accueillons avec plaisir sur RDV les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00, dans les locaux de notre siège situé à Genève.

Adresse
Chemin des Arcs-en-Ciel 3
1226 Thônex
T 0041 (0)22 349 73 37
admin@lscv.ch /// www.lscv.ch

Adresse courrier
LSCV, Case postale 148,
1226 Thônex

IMPRESSUM Ligue Suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux (LSCV)
La LSCV a été fondée à Genève en 1883, dans le mouvement antivivisectioniste né en Angleterre dans les années 1870. La LSCV est une association conforme aux termes de l'article 60 du Code civil suisse. Son fonctionnement, son activité, ses objectifs, la nomination de son comité et l'utilisation de ses avoirs sont fixés par les statuts de l'association, adoptés à l'occasion de l'Assemblée Générale de ses membres le 30 juin 1978. Le siège de la LSCV se trouve à Genève. Un bâtiment acquis sur la commune de Thônex y accueille ses bureaux depuis 1993. Conformément à l'art.2 de ses statuts, la LSCV vise l'abolition totale de la pratique d'expériences médicales, scientifiques ou commerciales sur l'animal vivant. Elle s'engage pour obtenir sur l'ensemble du territoire suisse, une législation qui garantisse la défense et le respect des droits de l'animal, et pour permettre l'amélioration constante de cette législation et pour contrôler en permanence son application stricte. Elle promeut et encourage financièrement la création de nouvelles méthodes de recherche scientifique permettant la suppression de l'expérimentation animale. Elle encourage et soutient particulièrement les méthodes dites substitutives (ou alternatives), lesquelles font appel à des tissus ou cellules humaines (modèles in vitro) provenant par exemple de biopsies pratiquées en milieu hospitalier, ou de données bio-informatiques (modèles in silico). Conformément à l'article 19 de ses statuts, la LSCV ne poursuit aucun but lucratif et ses avoirs ne peuvent être employés que pour la réalisation des buts poursuivis. **Publication** : Journal en français, allemand et italien édité quatre fois par année. Sauf mention contraire, les articles sont rédigés en français par la LSCV et traduits /// **PAO et maquette** : LSCV /// **Impression** : sur papier recyclé 80 gm2 /// **Adresse LSCV**, Case postale 148, CH - 1226 Thônex

Vous souhaitez vous engager pour les animaux, agir bénévolement pour améliorer leurs droits ? Rejoignez l'équipe de la LSCV !

Nous recherchons des personnes disposant d'un peu ou beaucoup de temps, pour collaborer bénévolement avec le la LSCV. Nous développons 4 pôles et serions heureuses et heureux de vous compter parmi nous !

- **Pôle scientifique :** Si vous êtes médecin, vétérinaire, biologiste ou doté·e de solides connaissances dans le domaine scientifique, vous pouvez nous aider à étudier des dossiers liés à l'expérimentation animale ou aux méthodes substitutives.

- **Pôle légal :** Avocat ou juriste, vous pouvez nous aider à motiver nos interventions lors de litiges avec les autorités ou des particuliers, principalement dans le cadre d'infractions à la loi sur la protection des animaux.

- **Pôle éditorial :** Vous aimez écrire, synthétiser des articles scientifiques, vous avez des idées de reportages et interviews en lien avec la recherche ou les droits des animaux ? Participez à la rédaction de notre journal trimestriel.

- **Pôle actions :** Vous aimez organiser des événements, proposer des lieux, dates et thèmes pour des stands et manifestations, contacter et réunir des militant·e·s ? Vous êtes la personne qu'il nous faut !

Comment rencontrer l'équipe de la LSCV ?

Les membres actuel·le·s du comité se trouvent à **Genève, Fribourg et Bâle**. Si vous voulez discuter de vive-voix, appelez-nous ou venez nous rencontrer au **bureau de la ligue à Thônex**, au café-librairie **Happy Books à Fribourg**, au refuge Vita Nova, près de Genève.

Vous pouvez aussi venir nous voir lors de nos stands et manifestations !

EDITO

Benja Frei

Luc Fournier a démissionné au 31.12.2021, après plus de vingt ans au sein du comité directeur, et depuis 2016 en tant que président de la LSCV. J'occupais jusqu'à présent la vice-présidence, et j'ai donc repris la présidence par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale. Outre l'élection à la présidence, **notre objectif est d'élargir le comité, de le rendre plus inclusif, avec un fonctionnement plus démocratique.**

Cela fait plus de 10 ans que je milite avec la LSCV. Dans le cadre de mon engagement non rémunéré pour l'initiative "Pour la protection du loup, de l'ours et du lynx", j'ai eu l'occasion de faire connaissance avec la LSCV et peu après, j'ai adhéré à l'association. Cet engagement se complétait à merveille avec mes études d'ingénieurx en environnement avec spécialisation en agriculture biologique, et en conseil et formation. C'est ainsi que j'ai pris en charge la mise en place et la coordination des actions de la LSCV en Suisse alémanique, qui n'existait pas encore.

En 2014, j'ai été élux au comité directeur, et en 2016 à la vice-présidence, que j'ai remplie avec fierté. Suite à la démission de Luc Fournier, le comité de la LSCV m'a confié à l'unanimité la présidence ad interim. Je compte maintenant sur votre confiance, chères*chers membres, pour m'autoriser à reprendre la présidence de manière régulière.

Toutefois, **je ne considère pas la présidence comme un poste de pouvoir,** mais comme une fonction représentative. Dès à présent, je souhaite que toutes les décisions importantes soient prises par l'ensemble du comité directeur. **Car ce n'est qu'ensemble que nous sommes vraiment fort·e·x·s.**

DU NOUVEAU AU COMITÉ

Laurianne Nicoulin

La LSCV a été fondée en 1883 par des personnes visionnaires pour lesquelles la protection des animaux ne suffisait pas. Iels voulaient l'abolition totale de l'expérimentation animale. C'est toujours notre objectif. Pour l'atteindre, nous avons besoin d'une équipe diversifiée, avec de nombreuses expériences, connaissance et compétences.

Notre Comité a accueilli avec plaisir plusieurs candidatures pour le rejoindre entre janvier et février. Les compétences et l'enthousiasme de ces candidat·e·s vont nous permettre d'amorcer des changements nécessaires pour avancer vers un avenir plus percutant et efficace.

Merci à vous, chères et chers membres, pour votre soutien. C'est grâce à la continuité de ce dernier qu'ensemble, nous atteindrons notre objectif : un avenir sans expérimentation animale.

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Date : 14 mai 2022, à 14h. Lieu : Rue Hans Geiler 2, 1700 Fribourg.
Élection à la Présidence : Benjamin Frei. Admissions au sein du comité : Ludmila, Fanny, Michèle, Tzivan, Jessica

Fanny Germanier
Née en 1995, cette doctorante en biologie à l'Université de Fribourg milite depuis des années avec l'association antispéciste PEA. Elle connaît très bien les thématiques en lien avec l'expérimentation animale. Ses connaissances scientifiques, son esprit de synthèse et sa bienveillance seront précieuses pour la LSCV.

Ludmila Meichtry
Néx en 1994, iel est étudiantx en psychologie. Militantx pour les droits des animaux, iel a aussi travaillé au café végétalien Happy Books. En tant que personne non-binaire sensible aux discriminations liées à la psychophobie, au validisime ou à la transphobie, iel renforcera la convergence des luttes au sein de la LSCV.

Michèle Lubicz
Née en 1960, cette musicienne s'engage depuis toujours pour la cause animale. Bénévole au refuge Vita Nova, créé par la LSCV en 2021, elle ne compte pas ses heures pour les animaux. Elle a participé à l'accueil et la sensibilisation de centaines d'enfants en gérant des ateliers. La LSCV pourra compter sur son esprit d'équipe.

Tzivan Derveaux
Né en 1983, il travaille dans le domaine de la presse écrite et connaît particulièrement bien le milieu associatif. Militant pour les droits humains et photographe, ses compétences éditoriales et de gestion budgétaire, ainsi que sa bonne humeur, seront un atout pour la LSCV.

Jessica Vuignier
Née en 1987, elle est passionnée par les animaux depuis toujours. En pleine reconversion professionnelle pour faire de sa passion son métier, elle est bénévole pour la LSCV depuis des années. Le refuge Vita Nova peut compter sur sa disponibilité, sa connaissance des espèces et son respect de chaque individu.

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : ..... **N° de membre :** .....

Si vous souhaitez voter de manière anonyme, merci de placer seulement cette partie du coupon dans une enveloppe cachetée en indiquant votre numéro de membre.

Merci d'envoyer ce coupon rempli d'ici le 14.04.2022 à l'adresse suivante :
LSCV, chemin des Arcs-en-ciel 3, 1226 Thônex,
ou par email à :
admin@lscv.ch

Benja Frei - Présidence :	☐ **OUI**	☐ **NON**
Ludmila Meichtry - comité :	☐ **OUI**	☐ **NON**
Fanny Germanier - comité :	☐ **OUI**	☐ **NON**
Michèle Lubicz - comité :	☐ **OUI**	☐ **NON**
Tzivan Derveaux - comité :	☐ **OUI**	☐ **NON**
Jessica Vuignier - comité :	☐ **OUI**	☐ **NON**

INITIATIVE POPULAIRE CONTRE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE ET HUMAINE :

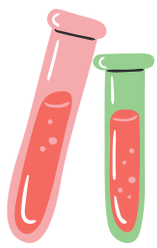

Benja Frei

Le résultat attendu d'une campagne irréaliste

Le 13 février 2022, les électrices et électeurs ont rejeté l'initiative avec un score impressionnant de 79%. Le plus grand pourcentage de votes négatifs parmi les quatre initiatives visant à limiter ou interdire les expériences sur les animaux depuis 1986. Ce résultat n'est pas une surprise, mais la conséquence logique du radicalisme, du manque de réalisme et d'une mauvaise organisation. Le radicalisme n'est pas une mauvaise chose. Le mot vient du latin radix, qui signifie racine, donc attaquer les problèmes à la racine.

La LSCV a été fondée en 1883 par des personnes qui voulaient l'abolition complète, donc radicale, de l'expérimentation animale. Pour atteindre des objectifs radicaux, il faut faire des petits pas réalistes. Lorsque les initiant·e·s nous ont contactés en 2014, la LSCV et d'autres organisations auraient volontiers participé. **Malheureusement, les initiant·e·s ont refusé toute collaboration au texte de l'initiative et à la conception de la campagne.** D'innombrables e-mails n'ont eu aucun effet, il n'y avait aucune volonté de véritable collaboration.

Nous avons été placé·e·s devant un choix : soit nous donnions les ressources financières et humaines de la LSCV sans condition et sans droit de regard sur un projet qui n'avait aucune chance, soit nous n'en faisions pas partie. Nous ne pouvions pas accepter cette irresponsabilité vis-à-vis de vos dons. Et tous les autres groupes et organisations sont malheureusement arrivés à la même conclusion.

Outre le fait que le texte de l'initiative n'ait pas été formulé de manière juridiquement solide, **les souhaits de mise en œuvre du comité d'initiative sont devenus encore plus radicaux et en partie nuisibles pour les soins médicaux.** Ainsi, les "essais sur l'humain" devaient être interdits. Ces études cliniques sont la première étape de l'utilisation contrôlée de médicaments sur l'humain avec des personnes volontaires sur le chemin de l'autorisation définitive.

C'est précisément à ce niveau que les plus grands progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies de la recherche médicale, car ces résultats peuvent effectivement être transposés à l'être humain, contrairement à l'expérimentation animale. **Vouloir interdire ces études cliniques aurait inutilement limité les outils nécessaires à la recherche et n'aurait pas sauvé un seul animal dans les laboratoires.**

De plus, les initiant·e·s voulaient aussi interdire l'importation de médicaments testés sur des animaux. Cela aurait gelé l'approvisionnement de la Suisse, et tous les médicaments nouvellement développés auraient été interdits. L'hypothèse d'un développement de médicaments entièrement séparé du reste du monde, soudainement mis en place pour le très petit marché suisse, était tout simplement irréaliste. **Et les expériences sur les animaux auraient été poursuivies exactement de la même manière à l'étranger**.

Ces deux points problématiques - l'interdiction des études cliniques et celle d'importer des produits médicaux - ont conduit à ce rejet record. Mais face au lobby pharmaceutique surdimensionné en Suisse, une initiative qui aurait uniquement interdit l'expérimentation animale dans le pays n'aurait malheureusement pas eu beaucoup de chances. Les fonds et autres ressources de la partie adverse sont tout simplement trop puissants. **Et la Suisse a des décennies de retard dans le développement des méthodes de substitution.**

Car pour pouvoir se passer des expériences sur les animaux, il faut d'abord des alternatives. La recherche et le développement de ces méthodes de remplacement sont freinés par manque de volonté politique, et par la pression des lobbies. **Nos impôts financent 400 fois plus l'expérimentation animale que les méthodes de substitution.**

Avec ce désavantage structurel, il est clair que nous n'avons pas pu réduire le nombre d'expériences sur les animaux en Suisse depuis 1996. Et c'est là que nous devons - et allons - intervenir. Le Programme National de Recherche 79, doté d'un montant de 20 millions de francs, vise à promouvoir les 3R (Reduce, Refine, Replace) en Suisse. La LSCV a fait pression, par le biais d'une campagne et d'une pétition - que vous avez largement signée dans notre numéro 71 de mars 2021 - pour que ces fonds soient investis principalement dans des projets visant à réellement remplacer les expériences sur les animaux. Cependant, cela ne suffit pas.

C'est pourquoi la LSCV prépare, avec des partenaires, une nouvelle initiative réaliste, qui a de véritables chances de succès. Continuez à nous soutenir sur la voie de l'abolition de l'expérimentation animale en devenant membre et en incitant vos connaissances à devenir membres. Car ce n'est qu'ensemble que nous sommes fort·e·s !

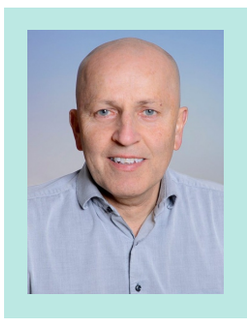

Courrier de Renato Werndli, en réaction à l'article : "Pétition du FNS déposée avec 5000 signatures" parue dans le journal LSCV n° 74 page 18.

«J'ai rassemblé plus de 80 travaux, issus de la méta-recherche, qui étudie différentes méthodes de recherche : ces travaux démontrent l'insuffisance scientifique de l'expérimentation animale. Ce sont 95%, et non pas seulement 90%, des médicaments qui ont fait leurs preuves grâce à l'expérimentation animale, mais qui se révèlent inadaptés dans l'expérimentation humaine.

Contrairement aux campagnes de votation des années 80 et 90, nous ne devons plus nous incliner par respect lorsque les grand·e·s chercheurs et chercheures affirment en pleurant que sans expérimentation animale, la recherche est impossible et le progrès médical entravé. Avec ces arguments, ils ont réussi à rallier une grande partie de l'électorat à leur cause. Alors qu'elles et ils ont toujours affirmé cela sans preuves, nous pouvons maintenant prouver le contraire, et que nous serions probablement déjà bien plus avancé·e·s sur le plan médical sans les expériences sur les animaux. Ma motivation principale contre l'expérimentation animale reste l'éthique, je serais donc aussi contre l'expérimentation animale si elle était utile».

ACTUALITÉS DU PARLEMENT FÉDÉRAL

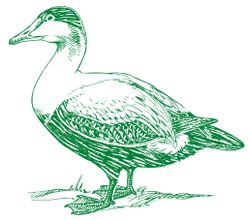

✓ Interdiction d'importer de la fourrure et du foie gras : un OUI clair du Conseil national

Le 13 décembre 2021, la motion 19.4425 "Interdire l'importation de produits de la pelleterie issus d'animaux maltraités" du Conseiller national Matthias Aebischer (PS/BE) a été adoptée par 144 voix contre 31 et 9 abstentions.

Le 28 février 2022, c'est la motion 20.3021 du Conseiller national Martin Haab (UDC/ZH), visant à interdire l'importation de foie gras, qui a été adoptée par le Conseil national, par 119 voix pour et 61 contre et 9 abstentions.

Prochaine étape pour ces deux motions : le vote du Conseil des États.

✗ L'initiative sur l'élevage intensif et tous les contre-projets refusés par le Conseil national et le Conseil des Etats

Le 15 décembre 2021, le Conseil national a refusé l'initiative contre l'élevage intensif, par 111 voix contre 60 et 19 abstentions. Le texte demande des exigences relatives à la dignité de l'animal, qui correspondent au moins à celles du Cahier des charges 2018 de Bio Suisse. Le 2 mars 2022, le Conseil des États a également refusé le texte et le contre-projet direct du Conseil fédéral, par 32 voix contre 8.

Valentine Python
Les Vert·e·s
Vaud

Seul·e·s les Vert·e·s et quelques socialistes ont défendu clairement le texte. Le National a également refusé tout autre contre-projet. Êtes-vous déçue ?

Non, car je ne suis pas surprise, nous nous attendions à cette position. Cela fait des semaines que l'on voit un lobbying très actif de l'agro-industrie et du milieu agricole. On constate que les raisons d'être de cette initiative sont systématiquement sous-estimées, à commencer bien sûr par la question du bien être animal, en particulier concernant l'élevage de porcs ou de poulets. En Suisse, nous avons des normes un peu meilleures que celles de l'Europe. Mais on importe beaucoup d'aliments pour nourrir ces animaux qui vivent trop concentrés.

Malgré nos normes, cela représente pour eux beaucoup de souffrance. Par ailleurs, nos eaux souterraines - qui constituent 80% de notre eau potable - sont polluées aux nitrates. Sans compter les questions liées au climat, car la production de viande génère beaucoup de gaz à effet de serre, en particulier le méthane, avec les élevages de bovins. In fine, c'est le peuple qui va se prononcer. Il y a un effort de mobilisation populaire à mettre en place. Il serait grand temps que nos autorités, tant au Gouvernement que dans ce Parlement à majorité de droite, prennent acte que de plus en plus de gens ne consomment plus de viande et de produits issus des animaux. Les animaux ont une sensibilité équivalente à la nôtre. On ne peut plus stagner dans des modes de production qui ne prennent pas en compte cet aspect-là.

Plus de soutien financier pour les alternatives ?

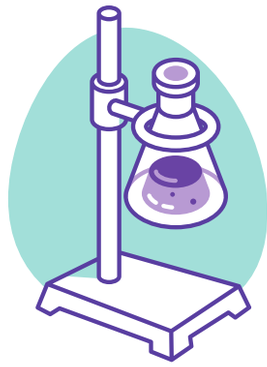

En Mars 2021, la Conseillère nationale Katja Christ a déposé l'initiative parlementaire 21.426 : "Méthodes de substitution à l'expérimentation animale. Davantage de ressources et d'incitations pour la recherche 3R". En janvier 2022, le texte a été renvoyé en commission pour être discuté.

Katja Christ
Vert'Libérale
Bâle-Ville

Pourquoi avez-vous déposé ce texte ?
Nous devons tout mettre en œuvre pour que des alternatives soient enfin mises sur la table le plus rapidement possible. Les alternatives sont meilleures que la recherche animale, moins chères, plus efficientes, et permettent d'obtenir plus rapidement des résultats. Tous les acteurs, tels que les associations économiques ou les parlementaires, sont intéressé·e·s à un passage rapide aux méthodes de remplacement. Mais il manque des ressources, c'est pourquoi j'ai déposé une intervention. Le problème, c'est qu'il y a une limite temporelle dans les moyens financiers accordés à la recherche 3R. Il est difficile d'avoir une sécurité de planification, nécessaire pour pouvoir investir durablement dans un secteur. Ce thème doit être abordé de manière approfondie, il faut plus de ressources et d'incitations pour faire avancer les choses plus vite.
Je m'engage à ce que tout soit fait en Suisse pour ne pas tolérer la souffrance animale et utiliser des méthodes alternatives chaque fois que c'est possible.

Vous votez systématiquement en faveur de la cause animale, depuis votre élection en 2019, pourquoi est-ce important pour vous ?
Les animaux sont des êtres vivants et ont des sentiments comme nous. Et c'est pourquoi il faut que quelqu'un s'engage pour eux, car ils ne peuvent pas le faire eux-mêmes.

Quelle forme d'exploitation animale vous choque particulièrement ?
Je trouve très cruel d'exploiter des animaux, par exemple pour une corne de rhinocéros ou pour la fourrure, alors qu'on pourrait utiliser d'autres produits, ou si des animaux doivent souffrir uniquement pour des bijoux ou des produits de luxe.

Pensez-vous que l'on pourra se passer totalement de l'expérimentation animale à l'avenir ?
Il faut bien sûr avoir cet espoir. Si nous nous remémorons l'histoire, il y a de nombreuses évolutions que nous ne pouvions pas imaginer il y a 20 ou 30 ans, et que nous considérons aujourd'hui comme tout à fait normal dans notre quotidien. Je suis convaincue que nous y parviendrons.

VEGGIEPHARM : DES MÉDICAMENTS CRUELTY-FREE

Une entreprise française développe des médicaments non-testés sur les animaux depuis 2017. Interview avec Kévin Bondiguel, pharmacien et cofondateur de Veggiepharm.

Veggiepharm commercialise du paracétamol et de la desloratadine

Comment est née l'idée de créer Veggiepharm ?
Notre prise de conscience a eu lieu en lisant un article évoquant l'utilisation animale dans les médicaments. Cette utilisation de substances animales, bien qu'évitable, était et est toujours la règle. Il nous a paru intéressant de proposer aux patient·e·s éclairé·e·s des médicaments qui excluent ces substances, afin de proposer des alternatives en accord avec les aspirations de beaucoup d'entre nous.

Quels médicaments commercialisez-vous actuellement ?
Nous commercialisons du paracétamol, de la desloratadine, et des compléments alimentaires fabriqués en France, conçus pour les besoins nutritionnels liés à la grossesse, la ménopause, ou pour les besoins quotidiens de celles et ceux qui suivent un régime végétalien ou sans viande.

Comment sont-ils fabriqués ?
Nos compléments alimentaires sont fabriqués en France dans un établissement spécialisé certifié ISO, et nos médicaments en Espagne et Grèce chez des fabricants reconnus dans l'industrie pharmaceutique. Nous espérons prochainement signer un partenariat avec un fabricant français pour commercialiser de nouveaux médicaments.

Y a-t-il une différence entre vos médicaments et ceux d'autres marques ?
Non aucune, ce sont les substances actives qui confèrent les propriétés pharmaceutiques aux médicaments. Dès lors que deux médicaments se présentent sous la même forme pharmaceutique et avec la même quantité de substance active, ils possèdent alors des propriétés similaires. Nos médicaments ne sont ni meilleurs ni moins bons que les autres, et il convient de les utiliser selon les recommandations.

Veggiepharm commercialise également des compléments alimentaires

Développez-vous d'autres médicaments ?
La vocation de Veggiepharm est de permettre de disposer d'alternatives qui n'utilisent pas les animaux ni dans les phases de développement ni dans la composition. Nous avons uniquement recours à des substances bien connues. Veggiepharm reste une petite société et nous ne disposons pas à ce jour des moyens et des compétences pour développer des médicaments innovants qui nécessitent des ressources considérables.

Quels types d'expériences animales sont évitées grâce à vos médicaments ?
Nos médicaments n'utilisent que des substances dont le profil de sécurité est connu. Les données sur leur utilisation chez l'humain suffisent pour présager de la sécurité du médicament, ainsi nous ne réalisons aucune expérimentation sur l'animal.

Comment a évolué la demande depuis votre création ?
La société a été créée en 2017, mais c'est seulement depuis juin 2021 que nous commercialisons activement nos médicaments et compléments alimentaires. La demande est croissante mais nous devons encore nous faire connaitre pour toucher un public plus large.

D'autres projets de ce type existent-ils ailleurs ?
Nous pensons être les seul·e·s à développer une gamme de médicaments et compléments 100% végane. Les autres entreprises proposent des médicaments végane, mais aucune ne met en valeur l'exclusion de substance animale, cette question ne semble pas intéresser le reste de l'industrie pharmaceutique jusqu'alors.

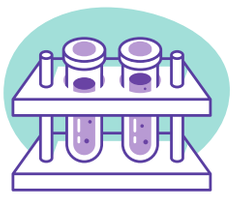

Espérez-vous que Veggiepharm inspire l'industrie pharmaceutique ?
Veggiepharm s'inscrit dans une démarche qui est en adéquation avec les revendications d'une grande partie de la population. L'industrie pharmaceutique est, elle, en retard dans la prise en compte de ces problématiques, et il est tout à fait possible que d'autres s'inspirent de Veggiepharm, ou revendiquent les valeurs que nous mettons en avant.

Pensez-vous que l'on pourra se passer totalement d'expérimentation animale ?
L'évolution de la science est continue, on voit émerger de nouvelles technologies et techniques qui permettent de plus en plus de se passer de l'expérimentation animale. Si l'arrêt des tests de détection des pyrogènes sur les lapins était illusoire dans le passé, c'est aujourd'hui une réalité qui n'a pas desservi la protection des humain·e·s, mais a permis d'éviter des souffrances. Dès lors que d'autres modèles permettent de démontrer une prédictibilité suffisante de la sécurité des médicaments chez l'humain·e, il est tout à fait possible d'espérer qu'un jour l'expérimentation animale ne soit plus nécessaire.

Peut-on commander vos produits depuis la Suisse ?
Certaines pharmacies françaises vendent notre gamme en ligne et proposent des livraisons dans certains pays, dont la Suisse : https://www.veggiepharm.fr/produits/ou-trouver-nos-produits/

ÉLECTIONS CANTONALES

Le 20 mars 2022, les citoyen·ne·s vaudois·es élisent leurs député·e·s, ainsi que leurs Conseillers et Conseillères d'État. Le 27 mars, c'est au tour du canton de Berne. Animaux-Parlement et la Coalition animaliste (COA) ont sondé les candidat·e·s.

Chasse, expérimentation animale, consommation de viande, foie gras, fourrure : un questionnaire composé de plus de 40 questions a été adressé aux candidat·e·s du canton de Vaud fin janvier, et du canton de Berne début février, afin qu'elles et ils se positionnent sur la cause animale. Les résultats ont été publiés au fur et à mesure afin que les citoyen-ne-s puissent voter en connaissance de cause.

Canton de Vaud

Plus de 200 candidat·e·s ont répondu au questionnaire. Parmi elles et eux :

86%

Souhaitent **tout mettre en œuvre pour réduire au maximum le nombre d'animaux utilisés** lors d'expériences

90%

Affirment vouloir **s'engager pour que les méthodes alternatives soient réellement encouragées**

60%

Pensent que **les expériences sur les primates devraient être interdites**

Tous les résultats détaillés pour les cantons de Vaud et Berne : www.animaux-parlement.ch

Animaux-parlement en dates :

- **2015 :** Création de la plateforme web, à l'occasion des Élections Fédérales
- **2018 :** Élection complémentaire au Conseil d'État fribourgeois
- **Depuis 2019 :** Collaboration avec la Coalition Animaliste (COA) pour l'élaboration des questionnaires
- **2021 :** Élection complémentaire à Genève + élections cantonales en Valais, à Neuchâtel et à Fribourg

AVRIL 2022 : RÉOUVERTURE DE HAPPY BOOKS

Fermé depuis fin décembre et ayant dû faire face à de nombreux obstacles, notre merveilleux café végétalien ouvre enfin de nouveau ses portes. Venez découvrir nos incroyables plats faits maison et concoctés avec amour par notre formidable équipe !

Cho-Yu
Cheffe cuisinière

Cassiopée
Cuisine & service

Christine
Cuisine & service

Ilse
Cuisine & service

Eugénie
Service

Nouveaux horaires

Dimanche/lundi : fermé
Mardi : 9h - 15h
Mercredi : 9h - 15h
Jeudi : 9h - 15h
Vendredi : 9h - 15h
Samedi : 9h - 17h

Happy Books est situé au centre de Fribourg, **à quelques minutes à pied de la gare** dans l'une des rues adjacentes au Boulevard de Pérolles.

Happy Books propose des **petits-déjeuners, plats du jours, boissons, desserts et autres douceurs 100% végétales,** ainsi que de nombreux produits bio dans son coin épicerie.

L'espace est également utilisé pour des **conférences, ateliers, et autres activités en lien avec la protection des animaux.**

HappyBooksLSCV
happybooks_cafe
happybooks@lscv.ch
026 321 12 67

VITA NOVA : QUELQUES NOUVELLES DES ANIMAUX

Morgane - bénévole

La petite Kiko prend son bain

Le doux Calabras

Einstein, très curieux

L'espiègle Nero

Vita Nova, c'est un sanctuaire pédagogique en pleine campagne genevoise. En été, l'herbe profite aux moutons qui broutent autant que possible, la marre de boue est une vraie piscine 5 étoiles pour les cochons, les poules prennent leur bain de sable pendant que les lapins se dorent au soleil et que les chats explorent les recoins du terrain.

Des animaux heureux, qui vivent sans exploitation

Noisette et Nero, les moutons, sont très affectueux-euses et toujours les premier·e·s à dire bonjour quand j'arrive en fin de matinée. Noisette adore les câlins. Elle vient toujours vers les humain·e·s pour chercher sa dose quotidienne de tendresse (et de quoi grignoter, on ne va pas mentir). Elle est aussi particulièrement photogénique. Nero et elle sont inséparables, jamais l'un sans l'autre.

Des cochons épanouis

Igor, Clémentine et Kiko, les 3 pas si petits cochons, sont d'adorables frères et sœurs. Iels sont très gourmand·e·s et grognent d'impatience le matin quand je coupe les légumes, se précipitant vers leur seau de nourriture. Kiko est un peu plus sage, mais a tout de même très bon appétit. Très vulnérable à son arrivée, elle a repris des forces, et est maintenant en excellente santé. Quelle joie de la voir rayonner de la sorte.

Chaque individu a ses habitudes et ses préférences

Les 11 poules et 2 coqs attendent patiemment que j'amène les graines, et me courent dans les pattes quand je les distribue, je dois faire attention à ne pas tomber. Les poules raffolent des œufs, qu'on leur donne pour qu'elles récupèrent toutes les vitamines perdues lors de la ponte. Les deux coqs jouent parfois au concours de virilité, mais rien de bien méchant, l'entente est bonne. Les poules adorent fouiller le terrain, notamment le compost, et voir ce qu'elles peuvent trouver d'intéressant.

Le plus grand lapin, Calabras, est assez paresseux et câlin. En hiver, il quitte sa petite cabane seulement pour manger. Les deux petit·e·s lapin·e·s, Foxy et Sybille, sont plus timides mais très mignon·ne·s, adorent courir partout et creuser plein de petits tunnels.

Les espèces cohabitent avec respect et sérénité

Les deux chats, inséparables, restent à distance des humain·e·s et attendent patiemment leurs croquettes. Une fois les gamelles servies, je m'éloigne pour les laisser manger tranquillement, tout en se faisant des câlins. A Vita Nova les individus ne sont donc pas des numéros, mais bien des êtres à part entière, des individus avec leur propre caractère et leur vécu, qui cohabitent entre espèces.

L'ambiance est chaleureuse, paisible et pleine d'amour. Le sanctuaire accueille également des groupes d'enfants, pour leur montrer que les animaux peuvent vivre sans exploitation, et profiter d'une belle et longue vie.

Noisette, toujours à l'affut d'un petit goûter

Clémentine, Kiko et Igor en bande

Clémentine en pleine sieste

Vita nova accueille des groupes du mois de mai au mois d'octobre !

Pour organiser une visite du refuge, n'hésitez pas à nous contacter : vitanova@lscv.ch

Marrainez/parrainez les animaux selon votre budget !

Que vous donniez 5, 50 ou 100 CHF par mois, ou de manière ponctuelle, selon vos possibilités, chaque don compte pour les animaux !

FOCUS SUR LES MÉTHODES ALTERNATIVES : NEURIX

Neurix est une startup genevoise fondée en 2011, dans l'incubateur d'Eclosion à Plan-les-Ouates. Objectif de l'entreprise : créer un cerveau dans une boîte de pétri.

De quoi sont constitués les mini-cerveaux fabriqués par Neurix ? D'un microtissu humain mimant les caractéristiques du cerveau et permettant de tester de nouvelles molécules thérapeutiques. **Neurix développe ce modèle humain in vitro pour soigner des maladies liées au système nerveux central comme Alzheimer, Parkinson ou la sclérose en plaques.** Point commun de ces maladies : une inflammation chronique des neurones.

Pour le chercheur Sébastien Mosser, Head of Laboratory jusqu'en 2021, **les expériences menées sur les animaux ou les modèles cellulaires ne parviennent pas à représenter ce qu'il se passe à l'intérieur d'un être humain.**

L'un des points forts de Neurix selon lui : "la possibilité de travailler avec des cellules souches humaines embryonnaires représentant le développement du cerveau humain, et des cellules pluripotentes induites, capables de mimer de maladies neurodégénératives".

Ces mini cerveaux permettent de remplacer deux types d'expériences habituellement menées sur des animaux, et qui visent à :

- tester un composé in vitro dans un environnement proche de celui du cerveau humain, afin de savoir si un composé a une toxicité sur le cerveau,
- savoir si un composé est efficace dans le cadre de maladies neurodégénératives.

Si cette technologie permet d'avoir plus d'informations, plus proches de l'être humain, le chercheur regrette qu'elle ne puisse pour l'heure pas totalement remplacer les expériences sur les animaux. **Selon lui, l'expérimentation animale est une méthode connue, pour laquelle il est donc plus facile de trouver des fonds.**

Quant à Neurix : "il s'agit d'une technologie complexe, avec un développement scientifique long, qui commence seulement à arriver sur le marché avec la validation de certains modèles".

NEURIX EN CHIFFRES

2011 : Naissance de Neurix
100 : Neurix fournit des données in vitro dans des modèles 100 % humains
600 : Nombre de maladies caractérisées comme affectant le système nerveux central et infligeant des dommages neuronaux, et pour lesquelles l'innovation et les technologies développées par Neurix pourraient s'avérer utiles.

Retrouvez l'interview complète de Sébastien Mosser sur la page Youtube de la LSCV.